



FFBS

FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASEBALL & SOFTBALL

#Baseball5

APPEL À PROJETS

Pour la quatrième année consécutive, la Fédération souhaite soutenir les associations dans leur démarche de développement de la discipline Baseball5. Pour ce faire, la FFBS renouvelle son appel à projets pour 2022. Ce dispositif permettra de soutenir financièrement de nouveaux projets axés sur le développement de la pratique du Baseball5 et portés par **les clubs affiliés**.

Critères d'éligibilité :

- Le projet doit être présenté par un club affilié à la FFBS et à jour de sa cotisation.
- Le projet proposé doit pouvoir être lancé dès 2022.
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée.
- Le projet doit servir le développement d'une association et non d'un groupe limité sur la pratique.
- Typologie de projets soutenus : seront soutenues toutes les modalités d'actions liées au développement du Baseball5 et permettant d'accéder à la pérennisation de l'action sur plusieurs années. Priorité sera donnée aux projets visant à :
 - La construction d'un terrain de Baseball5.
 - La création d'une section Baseball5 au sein de votre club.
 - La création d'outils pédagogiques destinés au milieu scolaire et périscolaire.

NB : Si le projet proposé respecte les conditions d'éligibilité, il sera étudié par les services de la Fédération. Le montant de la dotation apportée dépendra de la pertinence du projet proposé et de l'enveloppe globale de l'appel à projets.

Il est fortement recommandé d'ajouter à ce formulaire, un dossier de présentation détaillé et illustré de votre projet, de façon à favoriser la compréhension de ce dernier.

Dossier de candidature

Merci de compléter l'ensemble des champs suivants :

Région : ...

Nom complet de l'association :

Numéro d'affiliation :

Nbr de salarié(e)s

Nbr de bénévoles

Nbr de licencié(e)s / adhérent(e)s

Coordonnées de la personne en charge du suivi du projet au sein de l'association :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Tél. mobile :

Mail :

Rôle dans la structure :

Gestion administrative

Encadrement sportif

Développement

Relations publiques

Autre (Précisez)

Type de formation / diplôme :

Calendrier :

- **18 février 2022** : Lancement de la campagne
- **31 mars 2022** : **Date limite d'envoi des dossiers**
- **Avril 2022** : étude des projets par les services de la Fédération
- **Avant le 1^{er} mai 2022** : **annonce des projets lauréats**
- **30 novembre 2022** : **Date limite de retour des compte-rendu de projets et pièces justificatives associées**



Adresse de retour des dossiers :
Obligatoirement par voie électronique
baseball5@ffbs.fr

1. Présentation générale de votre projet

a) Intitulé du projet :

b) **Description du projet** (il s'agit de présenter de manière synthétique votre projet, afin qu'il soit clair et compréhensible en précisant les individus concernés, en expliquant pourquoi ce projet entre dans la thématique du Booster de développement de la pratique du Baseball5, et en détaillant sa finalité. (10 à 15 lignes maximum).

c) **Qu'est-ce qui vous a incité à mettre en place votre projet ?** (Comment est née l'idée du projet ? À quels objectifs et besoins répond le projet ? Comment les avez-vous identifiés ? Quels sont vos indicateurs de réussite du projet ?)

d) **Public cible prioritaire** (personnes touchées par le projet) :

Tranche d'âge : Nombre total de bénéficiaires directs de votre projet :

e) **Territoire de l'action**

Quartier Commune Intercommunalité Département Région Non défini

- f) **Calendrier prévisionnel et déroulement de votre projet** (en précisant bien la date de lancement du projet)

--

2. Budget et partenaires du projet

Attention : il s'agit de détailler le budget du projet et non le budget de l'association !

Coût global du projet : €	Coût pour le club : €
---------------------------	-----------------------

1) Quelles sont les dépenses imputées à l'action ? (Précisez la nature et le montant des dépenses)

Achat de matériel : €

Charges de personnel salarié (non bénévole) : €

Communication : €

Autres frais : €
(Précisez)

2) Comment l'action sera-t-elle financée ? (Précisez la nature et le montant des recettes)

Auto financement (fonds propres) : €

Subventions (Etat, mairie, autres collectivités) : €

Aides fédérales dans le cadre de l'appel à projets : €

Partenaires privés : €

Apports en nature ou technique* : €

Autres recettes : €
(Précisez) :

* Exemples d'apports en nature ou technique : prêt du gymnase, réalisation gracieuse d'une affiche ou d'un logo, ...

Attention : l'instruction des dossiers se fait sur la base du dossier de candidature. Les documents annexes complémentaires viendront appuyer votre participation mais en aucun cas se substituer au dossier d'Appel à projets. **Il est toutefois fort recommandé de transmettre tous les éléments susceptibles de favoriser la compréhension de votre projet.**